

Le dernier passage pluvieux du 9-10 mai a donné des précipitations assez disparates sur le département : plutôt beaucoup, voire trop dans certains secteurs du sud de l'Oise avec des dégâts de ruissellements, et très peu dans certains secteurs du nord est oubliés par les cioux. Mais même avec de l'eau certaines parcelles seront irrémédiablement pénalisées en secteurs très peu arrosés et/ou semis tardifs et/ou petites terres. En attendant le flux de nord est a fait baisser les températures qui sont tombées en dessous des normales, on n'y était plus habitué.

La carte des rendements commence donc à se dessiner. En contre partie les faibles pressions maladies permettent de belles économies de fongicides si la rouille jaune ne vient pas troubler la fête. C'est une maigre consolation car 10 q pèsent plus lourd dans la marge que 50 € de fongicide, mais quand on perd 10 q de potentiel, économiser 50 € de fongicide c'est important sur des trésoreries tendues. Coté pucerons sur betteraves, la vigilance et l'action si besoins sont toujours de rigueur.

BLE

Azote : Apports petit bq

Sur les parcelles encore au stade dernière feuille pointante à ligulée (un quart des cas) les apports de dernière feuille ont sans doute été soldés avant la pluie. Sinon il est urgent de terminer. Les parcelles à plus de 500 talles/m² montant à épis sont au potentiel. En dessous vous pouvez enlever 10% de potentiel par tranche de 50 épis. Dans ces situations anormales, il se peut que les outils de pilotage soient trompés et que vous deviez revoir le potentiel « à dire d'expert ».

Pour les parcelles qui commencent à épier (un tiers des cas) c'est le moment d'apporter la dose complémentaire éventuelle si vous avez utilisé le coefficient bq sur les variétés concernées. Contrairement aux apports de début montaison, s'il ne pleut pas derrière, l'efficacité reste bonne tout de même. Nous avons une grande expérience de ces apports (dose Y) largement testés en expérimentation dans les années 90, associés ou pas à du soufre micronisé pour améliorer l'élasticité des pâtes sur les variétés panifiables.

Septoriose : contaminations en cours d'incubation

La situation septoriose évolue lentement mais des contaminations sont désormais en cours d'incubation et vont commencer à dégrader progressivement la situation en priorité dans les secteurs arrosés par les pluies du 17 - 18 avril.

En absence de rouille jaune, nous sommes désormais dans des stratégies à 2 passages maximum : dernière feuille si besoin, et relai début épiaison (ou floraison en situation à risque agronomique fusariose élevé), sinon passage unique début épiaison.

En conséquence au stade dernière feuille étalée :

- si vous avez choisi une variété très sensible, semée avant le 25 octobre, maintien du risque **ORANGE** car les parcelles au seuil de 20% de F3 touchées sont rares mais si vous ne surveillez pas, il ne faut plus attendre à l'aveugle. Si vous observez, intervenir si 20% des F3 sont touchées, sinon attendre. Si vous n'observez pas, intervenir par précaution. Utiliser une solution à base de triazole + SDHI ex [Librax](#) 1 L/ha (+ strobilurine en présence de rouille ex [Comet 200](#) 0,25 L/ha).

- sur variétés très sensibles mais semées après le 25 octobre et variétés moyennement sensibles semées avant le 25 octobre, maintien du risque **JAUNE** : observer si 20% des F3 sont touchées, sinon attendre. Si vous n'observez pas, attendre (surveiller la rouille jaune uniquement)

- dans toutes les autres situations, et en conduite intégrée / agroécologique, donc hors risque fusariose (cas les plus fréquents), le seuil est de 50% des F3 touchées, il faut donc toujours attendre **VERT** (surveiller la rouille jaune uniquement). Dans ces situations on peut désormais viser un passage unique au stade tout début épiaison (voir ci-dessous). La dose dépendra de l'intensité des symptômes qui s'exprimeront d'ici là et de la précocité variétale.

Rouille jaune toujours à bien surveiller

En absence de risque septoriose sur la parcelle, surveiller la rouille jaune car les conditions climatiques restent humides, pas très lumineuses, et les températures plus fraîches ne sont pas limitantes (risque **JAUNE** : pas de traitement systématique mais surveillance), à **ORANGE** sur les variétés sensibles en bordure maritime qui nous concernent moins dans l'Oise.

Le seuil aux stades actuels est la présence de pustules. Dans ce cas commencer la protection septoriose ci-dessus en renforçant avec 50 g de strobilurine pour la persistance jusqu'au relai de début épiaison.

Cas des parcelles début épiaison

Dans les parcelles traitées à dernières feuille relayer début épiaison (ou début floraison sur fusariose), et en situation non traitées, avec aucun seuil atteint, intervenir en passage unique aux même stades. Dans les deux cas, utiliser avec une solution à base de prothioconazole associé. Au vu de la date pas très avancées (stades en avance d'une semaine) appliquer 60% à 80% de la dose homologuée selon la précocité variétale pour tenir jusqu'au stade laiteux. Sinon, en situation à risque agronomique fusariose élevé, attendre le stade tout début floraison pour viser la fusariose.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 12 mai 2020 (BSV G.C. N°13), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.